

Quels collèges préparent le mieux au brevet ?

Ce mercredi, l'Éducation nationale communique sur les taux de réussite au diplôme national du brevet. Explications sur ces données et détail des chiffres pour les collèges manchois.

L'an dernier, 849 100 collégiens ont passé le diplôme national du brevet (DNB). 756 100 candidats ont été admis pour un taux de réussite global de 89,1 %.

Ce mercredi, sept mois après les résultats, l'Éducation nationale a communiqué des données pour chaque établissement du pays. Mais classer les collèges en prenant seulement leur taux de réussite au brevet ne rimerait pas à grand-chose. Chacun d'entre eux est confronté à des enjeux différents (quartiers défavorisés, profils d'élèves...).

Depuis l'an dernier, le ministère de la rue de Grenelle publie les indicateurs de la valeur ajoutée des collèges (Ivac). Ils servent à mesurer l'action réelle de chaque établissement dans la préparation du DNB. Pour chacun d'entre eux, l'étude menée par la Depp (le service statistique de l'Éducation nationale) indique le nombre d'élèves présentés à l'examen, le taux de réussite et son niveau par rapport aux attentes, ainsi que la part des collégiens ayant effectué leur scolarité de la 6^e à la 3^e au sein du même établissement. Voici quelques repères pour décrypter les tableaux ci-contre.

Taux de réussite et taux d'accès, quelles différences ?

Le taux de réussite, c'est le nombre de lauréats par rapport au nombre de candidats. Le taux d'accès, lui, montre la part d'élèves entrés en sixième qui vont jusqu'au brevet dans le même collège. Un taux d'accès élevé montre que l'établissement conduit un maximum d'élèves jusqu'au diplôme, même si quelques-uns redoublent. Un collège performant doit avoir ces deux taux élevés.

Que signifient les résultats

« attendus » ?

Pour calculer les taux « attendus » des collèges, la Depp prend en compte différents paramètres : taille de l'établissement, zone d'implantation (urbain, rural, aisé, défavorisé...), profil des élèves (pourcentage de filles, part d'élèves en retard scolaires, scores aux évaluations de sixième...). Des moyennes sont établies en fonction des résultats des collèges de mêmes caractéristiques, qui deviennent les références de ces taux.

Comment comparer des collèges ?

Il est intéressant de regarder les taux obtenus par rapport aux taux attendus pour avoir une idée de l'action de l'équipe éducative. Cela montre si le collège réussit à faire plus (ou moins) que ce que l'on peut attendre de lui. Si un collège a des taux de réussite et d'accès qui dépassent ses taux attendus d'au moins cinq points, il est performant. Au contraire, si ses taux obtenus sont inférieurs de plus de cinq points à ceux attendus, il est peu performant.

À quoi correspond la série professionnelle ?

La série professionnelle du brevet s'adresse aux candidats inscrits dans une classe de 3^e à besoins particuliers (Prépa Métiers, Segpa, Ullis, UPE2A...). Les collèges ne les proposent pas tous, ce qui explique les cases non renseignées dans nos tableaux, ou dans lesquelles figurent les mentions ND (non déterminé) ou NS (non significatif, à cause d'effectifs trop réduits par exemple). Seuls les taux de réussite sont indiqués ici.

Retrouvez tous les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) en page région.

Johan BESCOND.

Manche

Collèges	Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 ^e - 3 ^e
		Brut	Attendu		
Agneaux	Institut Saint-Lô	PR	100	97	92
Agon-Coutainville	Les Embruns	PU	90	91	90
Avranches	Challemel-Lacour	PU	94	95	91
Avranches	La Chaussonnière	PU	97	95	81
Avranches	Notre-Dame-de-la-Providence	PR	99	95	89
Brécey	Pierre-Aguiton	PU	96	91	87
Bréhal	La Vanlée	PU	81	92	84
Briquebec-en-Cotentin	Marcel-Grillard	PU	95	91	96
Canisy	Jean-Follain	PU	100	91	93
Carentan-les-Marais	Léon-Gambetta	PU	84	91	92
Carentan-les-Marais	Institution Notre-Dame	PR	100	96	90
Cerisy-la-Salle	Anne-Heurgon-Desjardins	PU	95	93	91
Cherbourg-en-Cotentin	Ingénieur Cachin	PU	83	90	81
Cherbourg-en-Cotentin	Raymond-Le Corre	PU	87	93	89
Cherbourg-en-Cotentin	Le Ferronay	PU	96	94	94
Cherbourg-en-Cotentin	Diderot	PU	97	92	100
Cherbourg-en-Cotentin	Saint-Joseph	PR	100	95	92
Cherbourg-en-Cotentin	Les Provinces	PU	93	84	NS
Cherbourg-en-Cotentin	Émile-Zola	PU	92	93	92
Cherbourg-en-Cotentin	Jules-Ferry	PU	95	91	86
Cherbourg-en-Cotentin	Saint-Paul	PR	100	96	NS
Cherbourg-en-Cotentin	Bucaille-Charcot	PU	85	92	80
Coutances	Jacques-Prévert	PU	93	93	57
Coutances	Jean-Paul-II	PR	98	97	86
Ducey-les-Chéris	Gabriel-de-Montgomery	PU	93	96	20
Flamanville	Lucien-Goubert	PU	97	96	91
Gavray-sur-Sienne	Roland-Vaudatin	PU	95	88	86
Granville	André-Malraux	PU	92	93	75
Granville	Séverin	PR	95	97	90
Isigny-le-Buat	Léon-Jozeau-Marigné	PU	100	93	96
La Hague	Le Hague-Dike	PU	97	95	97
La Haye	Étencin	PU	93	92	95
La Haye-Pesnel	Louis-Beuve	PU	91	91	91
Les Pieux	Le Castillon	PU	93	94	93

Manche

Collèges	Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 ^e - 3 ^e
		Brut	Attendu		
Lessay	G.-Desvevises-du-Dézert	PU	91	89	92
Marigny-Le Lozon	Jean-Monnet	PU	84	87	92
Montebourg	Tiphaigne-de-la-Roche	PU	91	90	90
Montmartin-sur-Mer	Les Courtils	PU	94	94	89
Mortain-Bocage	Robert-de-Mortain	PU	94	88	99
Mortain-Bocage	Sacré-Cœur	PR	100	90	87
Percy-en-Normandie	Le Moulin de Haut	PU	98	94	74
Périers	Le Fairain	PU	76	86	96
Pontorson	Georges-Brassens	PU	90	91	94
Port-Bail-sur-Mer	André-Miclot	PU	87	94	88
Saint-Clair-sur-Elle	Jean-Gremillon	PU	93	90	90
Saint-Hilaire-du-Harcouët	Jules-Verne	PU	93	91	100
Saint-Hilaire-du-Harcouët	Immaculée Conception	PR	100	93	94
Saint-James	Le Clos Tardif	PU	88	89	89
Saint-Jean-de-Daye	Du Marais	PU	87	91	96
Saint-Lô	Georges-Lavalley	PU	88	93	92
Saint-Lô	Louis-Pasteur	PU	79	89	NS
Saint-Lô	Le Bon Sauveur	PR	100	98	84
Saint-Lô	Interparoissial	PR	100	94	78
Saint-Pierre-Église	Gilles-de-Gouberville	PU	87	92	93
Saint-Pierre-Église	Notre-Dame	PR	88	95	88
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Barbey d'Aureville	PU	90	95	87
Saint-Sauveur-le-Vicomte	L'Abbaye	PR	89	92	81
Saint-Sauveur-Villages	Tancrède-de-Hauteville	PU	88	91	92
Saint-Vaast-la-Hougue	Guillaume-Fouace	PU	90	90	90
Sainte-Mère-Église	Saint-Exupéry	PU	85	88	40
Sartilly-Baie-Bocage	Anatole-France	PU	95	94	83
Sourdeval	Notre-Dame	PR	100	93	90
Tessy-Bocage	Raymond-Queneau	PU	94	90	88
Torigny-les-Villes	Albert-Camus	PU	97	90	NS
Valognes	Félix-Buhot	PU	94	95	94
Valognes	Sainte-Marie	PR	100	96	81
Villedieu-les-Poëles-Rouffigny	Le Dinandier	PU	91	92	90

Effectifs Une réflexion a été lancée en février sur l'avenir des collèges de la Manche. En décembre, Jean Morin, président du Département, rappelait que « douze collèges sont fragiles et six possiblement en état de fermeture ».

16 688 C'est le nombre d'élèves inscrits dans un des 52 collèges publics de la rentrée 2023. Un peu moins de 6 000 collégiens étudient dans un collège privé du département. En 2019, l'Insee prévoyait une baisse de 10 % des effectifs en dix ans.

Prendre soin des aînés, priorité des CCAS

Ce jeudi 21 mars à Saint-Lô, l'Union départementale des centres communaux d'action sociale (CCAS) organise une journée dédiée aux aînés manchois et à leur bien-être.

Le rendez-vous

Comment mieux s'occuper de nos aînés dans les années à venir ? Comment assurer leur bien vieillir et leur mieux vivre ensemble ? Cela préoccupe l'Union départementale des CCAS (Centres communaux d'action sociale). Car, la Manche comptait, en 2017, 150 000 personnes âgées de plus de 60 ans. Soit 30 % de la population. Cette proportion pourrait atteindre 38,1 % en 2030. Aussi l'Union départementale consacre aux aînés manchois une journée entière, ce jeudi 21 mars à Saint-Lô.

« Ne pas les infantiliser »

« Une feuille de route est à construire en partenariat avec les élus, les collectivités, les professionnels et les associations », selon sa présidente Touria Marie. Pourquoi ? « Pour permettre à nos aînés d'être citoyens à part entière et toujours acteurs de leur projet de vie. Pour qu'ils ne sentent pas infantilisés. Il faut trouver le bon équilibre afin qu'ils conservent leur pouvoir d'agir, chez eux, en ville ou dans leurs villages. » Comment ? « On doit leur pro-

poser une stratégie inclusive et respectueuse de leurs attentes en matière de logements, de services appropriés à leurs besoins. »

Prévoir, gérer, s'adapter

Touria Marie précise : « Cette journée, alimentée par des témoignages de professionnels mais aussi d'aînés membres de conseils des sages, enrichie d'exemples d'actions concrètes et transposables, doit servir à mieux construire l'avenir des personnes âgées dans le département. » Ce que des collectivités, des maires, le Département mettent en place alimentera les échanges pour braquer les projecteurs sur les bonnes pratiques à avoir pour l'avenir.

Jean-René Ledoyen, vice-président du CCAS de Granville, ajoute : « On veut avoir des réponses quant à une gestion réfléchie du maintien à domicile, à une adaptation des logements et des cœurs de villes et villages, à la réalisation d'habitats inclusifs et intergénérationnels : le gage d'assurer à nos aînés une autonomie bien pensée. » C'est tout un éco-



Touria Marie, présidente de l'Union départementale des CCAS de la Manche, souhaite qu'une feuille de route soit dégagée à l'issue de la journée autour de l'avenir des aînés manchois ce 21 mars.

PHOTO : OUEST-FRANCE

système auquel il faut s'atteler. « Rien de tel que le partage d'expériences pour avancer. »

Yann HALOPEAU.

Judi 21 mars, de 9 h à 16 h 30, Journée Union départementale des CCAS de la Manche « Jamais trop vieux pour être citoyen », salle Salvador-Allende à Saint-Lô.

JO 2024 : venez échanger avec les athlètes

Ouest France, en partenariat avec Attitude Manche et Département organise, mardi, une rencontre avec cinq Manchois. C'est gratuit.

Ouest France, en partenariat avec Attitude Manche et le Conseil Départemental de la Manche, organise, mardi 26 mars, une soirée d'échanges autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les participants pourront rencontrer et poser leurs questions à 5 personnalités du sport manchois qui visent l'événement sportif mondial de l'année. Pour y participer, il suffit de cliquer sur ce lien : <https://my.weezevent.com/explore-jeux-dans-la-manche>.

Trois athlètes manchois sont en route pour Paris : le tireur sportif Eric Delaunay, originaire de Saint-Lô, spécialiste du skeet, qui a terminé 5^e à Tokyo 2021 et 7^e à Rio 2016, multiple champion de France et Français le plus régulier dans sa discipline depuis de nombreuses années ; Clarisse Gomis, haltérophile au club de Saint-Lô, qui va porter les couleurs du Sénégal à Paris ; Andy Delaunay, lanceur de poids originaire de Coutances qui s'est lancé le pari d'être présent à Paris il y a trois ans. Une Manchoise a déjà connu les JO : la gymnaste Anne-Marie Bauduin, originaire de Saint-Lô, qui a participé à l'olympiade de 1988, à Séoul, en Corée du Sud.

Un Manchois est à la tête de l'orga-

nisation de l'une des épreuves les plus attendues de Paris 2024 : Pierre Le Goupil, originaire de Martinvast, qui est le chef de piste du cross, l'une des trois épreuves du concours complet d'équitation, qui se déroulera dans un lieu unique, le parc du château de Versailles.

Cette soirée unique se déroulera dans un lieu d'exception : le Haras National de Saint-Lô. En remplissant le formulaire d'inscription, vous pourrez rédiger la question que vous aimerez poser, et à qui elle s'adresse. Pour participer, il suffit de cliquer ici.

Pierre MACHADO.

Mardi 26 mars, à 18 h 30, à l'écurie n°6 du Haras National de Saint-Lô (ouverture des portes à 18 h), Soirée Explore Les Jeux dans la Manche. Inscription gratuite et obligatoire, places limitées.

Pour accéder à la billetterie, gratuite, scannez ce QR-Code.



PHOTO : OUEST-FRANCE

La Manche en bref

Le commissaire européen Thierry Breton en visite à l'EPR de Flamanville

En 2007, Thierry Breton, alors ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, cosignait le décret de construction de l'EPR de Flamanville. Désormais commissaire européen au marché intérieur, et alors que l'on attend toujours un calendrier précis de démarrage de la centrale nucléaire dotée d'un réacteur de troisième génération, il est venu visiter l'usine, hier. Il était accompagné par la Coutançaise Stéphanie Yon-Courtin, maintenant implantée dans le Calvados et eurodéputée Renaissance. Cette dernière est aussi coordinatrice de la Commission des affaires écono-



Thierry Breton et l'eurodéputée Stéphanie Yon-Courtin ont visité l'EPR de Flamanville en cours de finition (ici en salle de commande).

PHOTO : EDF / ANTOINE SOUBIGOU

miques et monétaires et membre du groupe d'amitié sur le nucléaire au Parlement européen. La visite s'est

évidemment inscrite dans le cadre de la campagne pour les élections européennes du 9 juin prochain.

Procédure judiciaire : un nouveau délai pour la bergerie de Genêts

C'est le soulagement pour le collectif Bergerie à défendre qui soutient le combat de l'éleveur de moutons de prés-salés François Cerbonney. Dans le conflit qui l'oppose à l'association Manche Nature, le berger devait connaître mardi 19 mars la décision du tribunal de Coutances concernant le paiement de ses astreintes, Manche Nature ayant demandé de relever le montant à payer à 150 € par jour jusqu'à la destruction de la bergerie qui viole, selon l'association, la loi Littorale.

François Cerbonney aurait du démonter sa bergerie le 23 septem-

bre 2023, au-delà, il devait s'acquitter d'une astreinte de 50 € par jour pendant quatre mois. Le juge de l'exécution a finalement ramené l'astreinte à « 50 € par mois passé un délai de six mois », estimant que l'atteinte à l'environnement n'était pas avérée. François Cerbonney n'aura donc rien à payer avant octobre.

La bergerie de François Cerbonney fait l'objet d'une procédure judiciaire de la part de Manche Nature, qui dure depuis plusieurs années.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

